



Déclaration liminaire à la CAPC n°6 du 11 septembre 2018

Monsieur le Président,

Entre l'article de Libération sur les douaniers véreux de la DNRED et la sortie du tant attendu rapport CAP 2022, quelle rentrée littéraire !

La corruption d'un côté, la destruction du Statut général du Fonctionnaire de l'autre, il était tentant pour les esprits chagrins que nous sommes de relier les deux thèmes.

Le rapport du Comité Action Publique 2022, savamment mitonné par des acteurs du monde de l'entreprise, mais néanmoins proclamés « experts » du Service Public est sans ambiguïté : Le Fonctionnaire est l'homme à abattre. Le Service Public, bien commun des citoyens, était une prairie trop appétissante pour que les accros du Profit n'organisent enfin sa marchandisation : Le fameux rapport préconise donc le recours le plus large possible aux opérateurs privés en lieu et place des si nuisibles fonctionnaires. La CGT ne peut s'y résoudre, et pour nous en tenir à notre sujet, il nous paraît évident que la déconstruction du Statut général des fonctionnaires fragilisera les valeurs républicaines qui y sont rattachées : Volonté de servir l'intérêt général, honneur, probité. Des fantaisies d'un autre temps quand il est question de business et de rentabilité. L'affaiblissement des instances représentatives du personnel, la réduction de leur rôle comme celui des syndicats, proposées par CAP 2022 ne nous semble pas non plus de bonne augure : Opacité et « fait du prince » en perspective dans la gestion des personnels.

Le contexte est déjà préoccupant : la paupérisation des agents à force de gel des salaires et d'inflation galopante est d'ores et déjà une réalité pour nombre de collègues de la catégorie C notamment. A ce sujet, les responsables de la Mutuelle des Douanes ont alerté récemment le SNAD CGT sur l'augmentation consternante des demandes de secours financiers adressés par les collègues, et ce pour simplement faire face au paiement des factures ou aux dépenses alimentaires ! Eh oui, après le travailleur pauvre, la Douane a inventé le fonctionnaire pauvre. Et la pauvreté justement, prédispose à la corruption. Quand les citoyens ne peuvent plus satisfaire leurs besoins sociaux essentiels, et ne s'y rapportent plus que sur le mode de la frustration, ils sont prédisposés à faire le deuil des normes publiques. Aussi ne faudra-t-il pas jouer les étonnés lorsque des comportements douaniers d'un autre temps referont surface. Et ce ne sont pas les E-formations sur la déontologie qui y changeront quoi que ce soit.

Je terminerai par cette citation d'un théologien du 18ème siècle*, au nom plus difficile à appréhender que sa pensée : « Quand on se trouve obligé de parler aux hommes de leurs devoirs, c'est une preuve de la décadence des mœurs et de leur corruption ».

Le SNAD CGT n'accompagnera jamais les réformes anti-sociales portées par CAP 2022 et défendra jusqu'au bout le Statut général du Fonctionnaire.

Les élus du SNAD CGT

* David Augustin de Brueys, Les amusements de la raison, 1721.

